



Demande d'acte de naissance transcrit

Par **jbank**, le **12/03/2017** à **14:45**

Bonjour,

Mon extrait d'acte de naissance a été transcrit dans les registres de l'état civil français par le consulat général de France à Abidjan en Mars 2017 et j'ai reçu des copies intégrales de mon extrait de naissance. Mais J'aimerais savoir est ce qu'il y a un délai pour demander en ligne mon extrait au SCEC de Nantes. C'est à dire est ce que dès que l'acte a été transcrit on peut le demander en ligne où il faut attendre pendant un temps afin de pouvoir demander au SCEC de Nantes.

Merci à tous ceux qui voudront me répondre.

Cordialement